

## CR Commission

### Cohésion sociale, enfance-jeunesse, culture et loisirs

Mardi 4 novembre 2025 à 18h

1

#### Elus :

<b>Argol</b>	Magali CHESSE	En visio
<b>Camaret-sur-Mer</b>	Muriel LE MEROUR Claude LEBERTRE	Excusée En visio
<b>Crozon</b>	Dominique GUILLOIS	Arrivée à 19h30
<b>Landévennec</b>	Marie-Claire CARIOU	Présente
<b>Lanvéoc</b>	Christelle GAOUYER	Excusée
<b>Le Faou</b>	Ludovic LASSAGNE	En visio
<b>Pont-de-Buis-Lès-Quimerç'h</b>	Aurélien LE BOT	Excusé
<b>Rosnoën</b>	Martine LE GUIRRIEC	Présente
<b>Roscanvel</b>	Thouria AIT OUCHANNIK	En visio
<b>Telgruc-sur-Mer</b>	Yves LE MOIGNE Véronique ARNAUD-IQUEL	Présent En visio

#### Technicien CCPCAM :

Hubert LE BRENN	Présent
Maude VINCENT	Présente
Etienne BOIVIN	Présent
Alain PREDOUR	Présent
Aurélie CABON	Présente

#### Ordre du jour

##### CE Piscine

1/ Budget prévisionnel de fonctionnement 2026

##### CTG

1/ Budgets

- RPE

- CTG

- France services/maison de l'emploi

##### Centre culturel Améthyste

1/ Budget prévisionnel de fonctionnement 2026

2/ Eléments non abordés pour la programmation au-delà de janvier 2026

3/ Tarifs en lien avec la programmation

4/ Compléments pour le bilan des 4 premières années de l'Améthyste et plan de diffusion de ce bilan, avec notamment le lundi communautaire du 17/11.

5/ Informations générales et questions diverses

#### Date de la prochaine commission

Mardi 16 décembre à 18h

## 1/ Budget prévisionnel de fonctionnement 2026

Il est rappelé que le Budget piscine est un budget séparé du budget de l'administration générale et doit être équilibré.

**Recette écoles primaires et collèges** : une réflexion a été menée concernant le tarif des écoles primaires et collèges. Une augmentation est proposée pour prendre en compte l'accroissement du coût du fonctionnement de la piscine. Ainsi la recette prévisionnelle passe de 117 000 euros à 130 000 euros en 2026. Une délibération est à programmer en conseil communautaire.

**Nouveau logiciel piscine** : la mise en place d'un nouveau logiciel augmente les dépenses de charges à caractère générale.

**Charges de personnel et frais assimilés** : pour rappel, l'équipe sera renforcée avec l'arrivée d'un nouveau salarié (maître-nageur/accueil). Le premier jury a lieu la semaine dernière.

**Changement de l'autolaveuse** : un budget prévisionnel dans le matériel de nettoyage a été prévu du fait du vieillissement de l'autolaveuse actuelle

⇒ **Le CE Piscine émet un avis favorable au budget prévisionnel 2026.**

## CTG

### 1/ Budgets prévisionnels de fonctionnement 2026

#### ❖ RPE

La diminution des dépenses en rémunération principale est liée à la diminution du temps de travail de l'agent de 0.80 ETP à 0.70 ETP.

=> **avis favorable de la commission**

#### ❖ CTG

##### Recettes

✓ La part des communes augmente dans le cadre des conventions d'assistances aux communes concernant :

- Les postes Chargé de coopération CTG : arrêt de la subvention du département au financement du poste de coordination enfance jeunesse (7 850 euros) et augmentation classique des charges de personnel
- Le BAFA : augmentation du coût des formations BAFAS par les organismes de formation évaluées à 10%

⇒ Une nouvelle clé de répartition va être proposée aux communes lors de la signature des nouvelles conventions d'assistance aux communes.

✓ L'augmentation de la part de la CCPCAM s'explique par le développement de projet principalement financé par la CCPCAM (séjours jeunes, subvention au centre social ULAMIR, EVS, poste d'accès aux droits des jeunes)

##### Dépenses :

✓ Contrats de prestations de services : deux actions importantes : **les séjours jeunes** avec une montée en charge de l'offre (+38 000 euros qui seront partiellement compensés par une aide de la CAF versée directement aux prestataires et évaluée à 14 000 euros ainsi qu'à la

participation des familles évaluée à 7000 euros ; dans la cadre de l'harmonisation, l'accompagnement des directions des centres de loisirs et espaces « jeunesse » à l'élaboration d'un projet pédagogique socle « enfance et jeunesse (10 000 euros) **et PEDT** (20 000 euros).

A noter que la communauté de communes demandera aux prestataires d'indiquer dans le budget des séjours l'aide financière apportée par la CAF.

✓ Subvention : une augmentation des subventions qui s'explique par le développement de projets (88 280 euros) :

- Augmentation de la subvention du centre social ULAMIR : 15 000 euros
- EVS de l'Aulne : 24 320 euros
- Subvention au CRIJ pour le poste d'accès aux droits : 28 960 euros
- L'inscription d'une subvention pour le projet On s'lance : 20 000 euros

**=> avis favorable de la commission**

#### ❖ **Budget investissement CTG et Maison de l'emploi/France services**

Une diapositive a été ajoutée au document de présentation afin de représenter les décisions concernant le budget investissement. Les travaux d'aménagement de la Maison de l'emploi seront réalisés en deux tranches : la première tranche en 2026 et la deuxième tranche en 2027.

Autres informations : le Livret Pas à pas est un livret élaboré en 2012 par la coordinatrice Enfance jeunesse. Il ressece les structures et services aux familles du territoire (Structure d'accueil du jeune enfant, RPE, ALSH, écoles, ...) Ne couvrant que les 7 communes de la Presqu'île de Crozon, l'objectif est de l'étendre à tout le territoire et de le proposer en format numérique. Un travail de cartographie a été réalisé avec le service SIG de la communauté de communes. Il a également été étendu à d'autres services, notamment pour les jeunes (Mission Locale, France services, ...).

Le travail doit être finalisé et une réflexion sera menée afin de l'adapter aux outils numériques actuels (chatbot, ...)

#### ❖ **CLIC**

Le budget clic est présenté comme un budget projet.

Deux points vont nécessiter un arbitrage politique : le portage du service par la communauté de communes et le renforcement du service par l'embauche d'un deuxième travailleur social financé par les communes.

Une réunion de présentation de la CTG et du projet CLIC est programmée auprès des DGS des communes avant la présentation dans les conseils.

Une présentation en conseil communautaire est souhaitée pour le mois de décembre.

A noter qu'Alain et Aurélie peuvent se rendre disponible à la demande des communes pour présenter et expliquer les dossiers.

#### ❖ **Maison de l'emploi/France services**

##### **Dépenses**

L'augmentation est liée au renforcement de l'équipe d'un 0.5 ETP.

**=> avis favorable de la commission**

## **Centre culturel Améthyste**

## 1/ Budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement 2026

Le budget de fonctionnement est identique à celui de 2025.

Concernant l'investissement, un budget d'achat d'équipements de sono et lumière est programmé afin de réduire le coût de location.

Le passage d'un ergonomiste dans les locaux de l'Améthyste a mis en avant l'importance de repenser l'espace billetterie. Une réflexion est donc en cours pour le séparer de l'espace bar et réaménager le carré rouge présent à l'entrée de l'Améthyste.

## 2/ Eléments non abordés pour la programmation au-delà de janvier 2026

Cf doc de présentation

## 3/ Tarifs en lien avec la programmation

⇒ La commission valide les tarifs indiqués dans le brouillon de la plaquette.

## 4/ Compléments pour le bilan des 4 premières années de l'Améthyste

Il est demandé de présenter de manière plus précise la partie scolaire du bilan exhaustif.

Il est important de poursuivre la mobilisation des EHPADs de Crozon et Camaret et ceux de la partie Est du territoire.

Ajouter au bilan synthétique et à la version longue la présence de panneaux photovoltaïques et du récupérateur d'eau.

## 5/ Informations et questions diverses

Concernant la plaquette de présentation des événements culturels du territoire : la commission préconise d'intégrer les événements du Ty Cabaret dans la page des cafés concerts.